

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 36 (1999)
Heft: 1389

Rubrik: Urbanisation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des chiffres éloquentes exigent une nouvelle politique de la ville

La politique de la ville concerne aujourd'hui 70% de la population suisse désormais citadine.

L'urbanisation croissante multiplie les problèmes de société. Mais le découpage communal, hérité de l'histoire, ne permet pas de résoudre les questions à l'échelle où elles se posent. Confirmation à l'appui de statistiques récentes.

L'HIATUS EST ÉVIDENT. D'une part le découpage institutionnel qui dicte les décisions politiques. D'autre part la réalité sur le terrain. La véritable identité qui façonne la vie quotidienne, c'est l'agglomération urbaine dont le tissu économique et social ne saurait se diviser. Le problème est ancien. Une étude de l'Office fédéral de la statistique en souligne l'importance.

Les habitants des villes se plaignent en priorité du bruit. Les valeurs limites d'émissions sonores fixées par l'ordonnance fédérale (60 db) sont dépassées pour plus d'un quart de la population dans les zones d'habitation. La pollution de l'air reste élevée, bien qu'elle ait régressé depuis dix ans à la suite des mesures prises après l'alerte... à la mort des forêts. La recherche d'une meilleure qualité de vie incite les citoyens à désertir le centre ville pour s'installer en périphérie.

Le mouvement pendulaire à lui seul, symbolise tous les problèmes qui imposent une solution au niveau de l'agglomération: les transports, la pollution, l'aménagement harmonieux des zones de détente et de travail, la concurrence fiscale.

Évolution des pendulaires de 1980 à 1990

Zurich	+ 23,5%
Bâle	+ 16,1%
Genève	+ 15%
Berne	+ 28,8%
Lausanne	+ 39,2%
St-Gall	+ 47,3%
Lucerne	+ 37,6%
Lugano	+ 33,3%

Évolution de la population en % de 1980 à 1997

	Ville	Agglom.
Zurich	- 8,4%	+ 11%
Bâle	- 6%	+ 10,1%
Genève	+ 10,3%	+ 23,4%
Berne	- 14,3%	+ 6,4%
Lausanne	- 10,5%	+ 12,5%
St-Gall	- 6,9%	+ 6,9%
Lucerne	- 8,8%	+ 15,2%
Lugano	- 6,8%	+ 27%

Seule la ville de Genève présente une évolution atypique, en raison probablement de l'étroitesse de son arrièrepays et de la politique cantonale de protection des zones non urbaines.

L'économie prend également le chemin de l'exode vers la périphérie. Le mouvement a commencé avec l'industrie. Il se manifeste maintenant dans les services, mais plus discrètement. Mais le parallélisme est loin d'être parfait entre l'évolution de l'emploi et celui de la résidence. Le mouvement pendulaire de la périphérie vers la commune centrale est toujours plus intense. Plus de la moitié de la population change désormais de commune pour se rendre au travail.

Les réponses politiques sont loin d'être à la mesure de l'évidence des faits. La nouvelle Constitution fédérale a introduit un nouvel « article sur les villes » dont on ne voit pas encore l'importance pratique. Uri, Schwytz et Unterwald continuent d'avoir autant de poids que Zurich, Genève et Bâle. Au niveau des cantons, les fusions de communes sont encore timides, comme à Fribourg, ou velléitaires, comme dans le canton de Vaud. La coopération au sein des agglomérations dépend du bon vouloir des responsables locaux. L'organisation politique du troisième millénaire reste à inventer. *at*

Source: *La vie économique* 5/1999. « Les villes et les agglomérations vues sous l'angle de la statistique de l'environnement ».

Fabrique de DP

DOMAINE PUBLIC SA a le plaisir de convoquer l'Assemblée générale annuelle des actionnaires, le 24 juin 1999, à la salle de conférence de l'Hôtel de la Navigation, Avenue de la Harpe 49 à Lausanne, à 18 heures 30.

Venez nombreuses et nombreux!
Le conseil d'administration